

Cabinet de Bernard Clerfayt

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mise en service de 4 radars fixes sur la chaussée de Haecht à Schaerbeek

Un investissement nécessaire pour combattre les nombreux excès de vitesse

La Secrétaire d'État bruxelloise à la Sécurité routière, Bianca Debaets, ainsi que le bourgmestre de Schaerbeek et président de la zone de police, Bernard Clerfayt, ont inauguré 4 nouveaux radars fixes installés sur la chaussée de Haecht et qui seront exploités par la zone de police Bruxelles Nord. Après divers accidents graves, dont un mortel en novembre 2017, la zone de police a mené des analyses avec Bruxelles Mobilité et, ensemble, ils ont choisi de placer ces radars aux endroits où le plus grand nombre d'excès de vitesse étaient constatés.

Les 4 nouveaux radars fixes sont installés dans deux zones distinctes : d'une part, au croisement avec le Foyer schaarbeekois (à hauteur des n° 598 et 629 de la chaussée de Haecht), et d'autre part, au croisement avec l'avenue Voltaire (à hauteur des n°514 et 431 de la chaussée de Haecht). Deux radars contrôlent les véhicules sortant de la ville et les deux autres surveillent la circulation en direction du centre.

« Les analyses de Bruxelles Mobilité et de la police ont démontré que trop d'automobilistes empruntent la chaussée de Haecht comme s'il s'agissait d'une autoroute. Il était dès lors essentiel d'agir de façon concrète et je suis ravie d'avoir pu débloquer les moyens nécessaires pour l'installation de ces nouveaux radars. Ceux-ci vont faire en sorte de réduire drastiquement les vitesses sur cet axe, et aussi par conséquent le nombre d'accidents. Je tiens à remercier le bourgmestre Bernard Clerfayt et la zone de police Bruxelles Nord pour leur pleine collaboration dans de ce dossier », explique **Bianca Debaets**, Secrétaire d'État bruxelloise à la Sécurité routière.

« Sans vision globale, sans le travail de tous, nous n'arriverons pas à agir efficacement. Je refuse de considérer comme une fatalité la survenance de ces dramatiques accidents dont la presse a fait encore l'écho cette semaine », déclare **Bernard Clerfayt**, bourgmestre de Schaerbeek et président du collège de la zone de police POLBRUNO. « Schaerbeek a organisé ce jeudi une concertation avec les citoyens pour que les forces vives de la société civile, la police et les pouvoirs politiques s'impliquent de concert dans la recherche de solutions innovantes et concrètes pour améliorer la sécurité routière. Ces quatre radars viennent s'ajouter à l'arsenal de mesures que nous mettons en place. Je me réjouis donc de les inaugurer aujourd'hui en présence de Mme Debaets et du représentant de la zone de police. »

« L'installation de ces nouveaux radars s'inscrit dans notre stratégie de lutte contre les excès de vitesse. Notre objectif est de renforcer les contrôles effectués par nos équipes mobiles afin d'augmenter le risque pour un automobiliste d'être flashé lorsqu'il fait un excès de vitesse. Ces 4 nouveaux radars fixes à des endroits critiques vont dès lors permettre à nos équipes de se concentrer sur d'autres axes du territoire de la zone », explique le commissaire divisionnaire, **Frédéric Dauphin**, Chef de corps de la zone de police POLBRUNO (Schaerbeek, Evere et Saint-Josse-ten-Noode).

Les 4 nouveaux radars viennent en complément de deux autres radars déjà opérationnels sur la chaussée de Haecht, mais plus loin sur le territoire de la commune d'Evere. Le coût d'achat et d'installation – par Bruxelles Mobilité – des poteaux-radars est estimé à 90.000 euros, montant auquel il faut ajouter la valeur des caméras

placées dans les boîtiers et gérées, dans le cas présent, par la zone de police Nord. Soit environ 50.000 euros par caméra.

Contacts de presse:

- Pierre Migisha, porte-parole Bianca Debaets – pmigisha@gov.brussels – 0475 720 412
- Marc Weber, chef de cabinet Bernard Clerfayt – aweber@schaerbeek.irisnet.be – 0475 59 70 42
- Cellule communication Zone de police Nord – ZPZ.BruNo.Press@police.belgium.be – 02 249 22 28
- Camille Thiry, Bruxelles Mobilité cthiry@gob.brussels – 0499 58 81 99